

# Fiche 3 : Indice de situation sociale de la Wallonie (ISS)

L'ISS est un indice synthétique qui cherche à dresser un panorama statistique de la situation sociale en Wallonie sur une période temporelle d'au moins 10 ans. Il s'articule autour de dimensions généralement reconnues comme constituant des conditions de vie et de la qualité de vie d'une population.

L'évolution annuelle de l'indice fournit un signal propre à attirer l'attention du grand public et des utilisateurs tandis que les évolutions de ses composantes permettent d'identifier les éléments qui expliquent la tendance générale.

L'indice construit en Wallonie s'inspire des ISS américain (Miringoff & Miringoff, 1995, 1996, 1999) et français (Boutaud, 2007, 2009 ; Jany-Catrice & Zotti, 2011) ainsi que de l'Indice Canadien du Mieux-Etre (ICME) (Michalos et al., 2011).

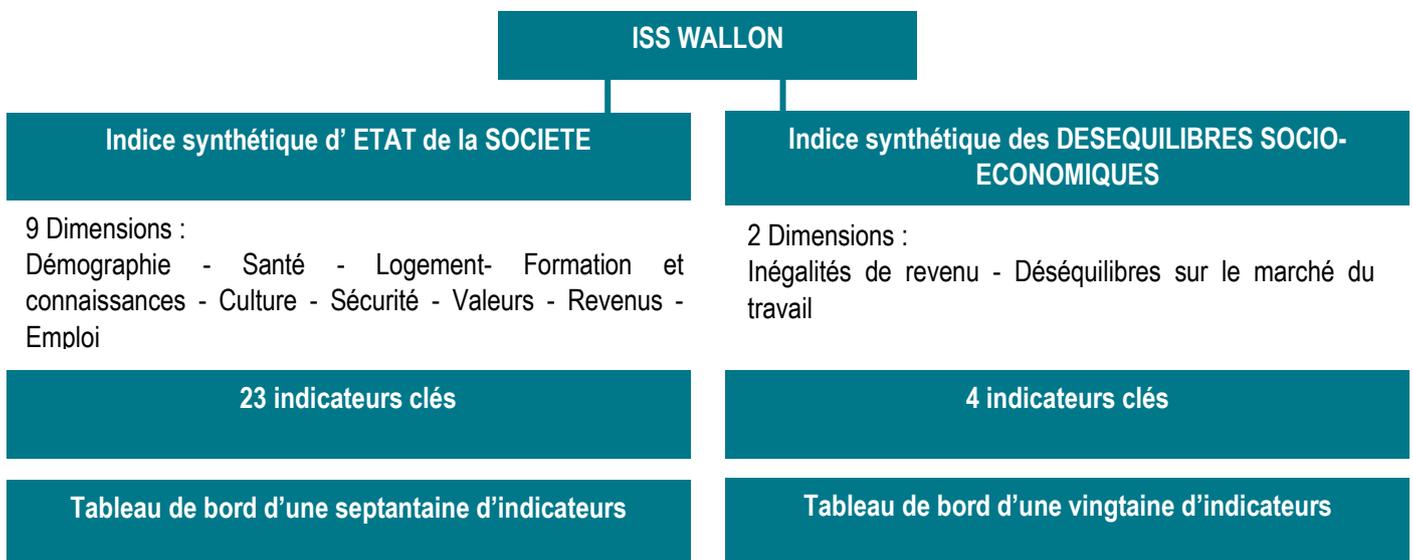
*L'indice de situation sociale vise à prendre en compte les enjeux multiples du progrès social et leurs évolutions temporelles.*

L'indice de situation sociale wallon est un indice synthétique basé sur 28 indicateurs clés regroupés en dimensions représentatives de l'état de la situation sociale et des déséquilibres ou inégalités socio-économiques. L'indice est construit en 3 niveaux d'agrégation.

Les dimensions et composantes proposées pour la construction de l'ISS wallon se basent sur l'analyse des expériences éprouvées à travers le monde.

Dans l'ISS wallon, **la partie "état de la société"** introduit des mesures sur les ressources ou capitaux transmissibles aux générations futures.

**La partie "déséquilibres et inégalités socio-économiques"** introduit des mesures d'écart, sources de tensions, entre sous-groupes définis a priori (hommes/femmes, origine ethnique, groupes d'âge) ou par la statistique (quartiles).



Le choix des indicateurs repris dans le tableau de bord s'appuie sur les travaux d'experts en matière d'indicateurs sociaux ainsi que sur les nombreuses productions statistiques publiées, aux niveaux européen, fédéral et régional, par les instituts de statistiques, les centres de recherches, les administrations et autres organismes producteurs de données statistiques.

Le choix des indicateurs clés, illustrant les différentes facettes de la situation sociale, constitue la première étape dans la construction de l'indice synthétique. La sélection est opérée parmi les indicateurs des tableaux de bord selon leur capacité à répondre aux critères de qualité, de pertinence et de faisabilité.

Pour leur agrégation, les valeurs de ces indicateurs clés sont mises en indice par rapport à l'année de référence 2004. Cette méthode est particulièrement appropriée dans le cas de l'analyse temporelle qui est un des objectifs de l'ISS.